

GUIDE POUR DÉBUTER UNE DEMANDE DE PRÉNOM CHOISI OU DE MODIFICATION DE GENRE



Depuis l'automne 2022, les étudiants du Collège LaSalle ont la possibilité d'utiliser un prénom choisi durant leur parcours collégial, ou encore d'effectuer une demande de modification de mention de genre, si celle-ci est supportée par des documents officiels.

Vous désirez effectuer une demande à cet effet? **Suivez les étapes ci-dessous afin de vous assurer de bien comprendre l'ensemble du processus.**



1- S'informer

Une fois que votre décision est prise, assurez-vous de consulter et de bien comprendre les conditions d'utilisation, le processus et les limites du prénom choisi ou de la demande de modification de mention de genre.

2- Remplir le formulaire

Remplir le formulaire « Demande d'ajout d'un prénom choisi au dossier étudiant ou modification de mention de genre ». Vous devrez vous connecter avec votre identifiant lcieducation.net.

Dans le formulaire, quatre options s'offriront à vous :

- Nouvelle demande de prénom choisi
- Modification du prénom choisi
- Retrait du prénom choisi
- Changement de mention de genre (doit être supporté par une documentation officielle)

Note : Ayez en main votre numéro d'étudiant, le numéro de votre programme, et, pour toute demande de modification de mention de genre, un document officiel attestant de votre nouveau genre.



3- Analyse de la demande

Une fois votre demande remplie, celle-ci sera analysée par un membre du registrariat. Une réponse, positive ou négative, vous sera communiquée dans les 72 h ouvrables par MIO.

- a) Si votre demande est acceptée, votre dossier étudiant sera mis à jour ainsi que votre adresse courriel LCI. L'administration et vos enseignants seront mis au courant du changement à votre dossier dans les 48 heures ouvrables à la suite de la confirmation de l'acceptation.

Notez que vous n'aurez pas accès à votre environnement Office 365 pendant 24 h à ce moment.

- b) Si votre demande est refusée, un MIO précisant les raisons du refus vous sera envoyé.

Nous vous rappelons que le Collège se réserve le droit de refuser toute demande. Votre demande pourrait se voir être refusée si votre prénom choisi :

- possède un caractère ridicule, grossier ou péjoratif;
- reprend une marque ou personnage de fiction;
- fait la propagande de la violence et de mots injurieux;
- est jugé inapproprié. demande de modification de genre.

4- Carte étudiante

Si vous désirez faire changer votre carte étudiante afin de représenter ce changement, vous devrez faire une demande de réimpression de carte étudiante à partir de votre compte Omnivox dans la section : « Demande de documents ». Vous devrez aller chercher votre nouvelle carte au centre de documentation, situé au 4^e étage du Collège.

Note: des frais de 15 \$ vous seront chargés pour la réimpression de votre carte étudiante.

